

LE 11 OCTOBRE 2016

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le onzième jour du mois d'octobre de l'an deux mille seize (2016-10-11), dans la salle des délibérations du conseil, au 615 rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES

Le maire René Beaugard

Les conseillers, madame Micheline Beaugard Dalpé, monsieur Pierre Daigle, madame Caroline Blanchard, messieurs Christian Marois et François Lamoureux, ainsi que madame Johanne Desabrais.

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.

L'inspecteur municipal monsieur Marco Dubois

Public : Une (1) personne assiste à la séance du conseil

CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, monsieur le maire demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2016-10-174

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire René Beaugard ouvre la séance à 20 h 05.

2016-10-175

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, est disponible dans la salle et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉ par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour proposé avec les modifications, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** »

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

2- A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

B- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- CORRESPONDANCE

5- FINANCE

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Septembre 2016

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Septembre 2016

6- ADMINISTRATION

6.1 Autorisation comptes à payer – Octobre 2016

6.2 Petit 3e Rang avec Canton de Roxton - Budget d'entretien 2017

6.3 Transport adapté pour nous inc. – Quote-part 2017

6.4 Centre d'Action Bénévole – Demande d'aide financière 2017

6.5 Offre des services juridiques pour l'année 2017

6.6 Renouvellement des assurances – Municipalité et Infrastructures des loisirs 2017

6.7 Demande de partenariat dans le cadre du Tournoi Pee-Wee de Waterloo

7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

7.1 Rapports verbaux ou écrits :

7.1.1 Secrétaire-trésorière

7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement

7.1.3 Protection incendie

8- VOIRIE MUNICIPALE

9- DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

10.1 Ratification – Contrat pour la conception du Messenger Joachimien

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2016-10-176

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2016 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Micheline Beauregard Dalpé

DÛMENT APPUYÉ par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal alloue une période de temps au cours de laquelle les personnes présentes à la session peuvent poser des questions.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 Lettre de monsieur Mike Palecek, président national de CUPW STTP, concernant une autre occasion de faire valoir votre point de vue à l'examen de Postes Canada.
- 4.2 Courriel du Lieutenant Chantale Doyon de la Sureté du Québec, mentionnant son retour au travail après une absence dû à des raisons de santé.
- 4.3 Lettre de monsieur Jean-François Dubois du ministère des Transports concernant les panneaux indiquant la distance sécuritaire à respecter entre cyclistes et automobilistes.
- 4.4 Invitation de la Fabrique de la Paroisse St-Bernardin de Waterloo au concert de clôture du 150^e anniversaire, le 29 octobre 2016.

2016-10-177

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – SEPTEMBRE 2016

Soumis au conseil : Rapport écrit daté du 11 octobre 2016 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

SUR PROPOSITION de Caroline Blanchard

DÛMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 14 septembre et le 11 octobre 2016.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2016-10-178

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – SEPTEMBRE 2016

Soumis au conseil : Rapport écrit en date du 11 octobre 2016 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DÛMENT APPUYÉE par Micheline Beauregard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 14 septembre et le 11 octobre 2016.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2016-10-179

APPROBATION DES COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2016

Soumis au conseil : Liste des comptes d'octobre 2016.

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par Caroline Blanchard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE les salaires payés durant le mois de septembre 2016 sont ratifiés, soit du :

Dépôt #1600219 au dépôt #1600245 : **13 051.71\$**

QUE ce conseil approuve les comptes à payer tels que soumis ainsi que les dépenses effectuées et autorise le paiement des comptes dus, soit du :

Chèque #1600289 au chèque #1600324 : 166 311.68\$

Paieement par internet : 10 204.02\$

Comptes à payer pour octobre 2016 : **176 515.70\$**

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

2016-10-180

PETIT 3^e RANG AVEC CANTON DE ROXTON – BUDGET D'ENTRETIEN 2017

Soumis au conseil : Prévisions budgétaires 2017 de la municipalité du Canton de Roxton portant sur l'entretien du Petit 3^e Rang.

ATTENDU QUE selon l'entente intermunicipale avec la Municipalité du Canton de Roxton, pour l'entretien du Petit 3^e Rang, la Municipalité du Canton de Roxton présente un projet de budget sous deux options, soit un montant sans subvention gouvernementale de l'ordre de 8 198.51\$ et avec subvention de l'ordre de 1 000\$ pour la partie du chemin qui n'est pas couverte par les subventions ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil approuve, telles que déposées, les prévisions budgétaires 2017 du Canton de Roxton pour l'entretien du Petit 3^e Rang.

QUE les dépenses projetées, sans subvention gouvernementale pour la prise en charge de son réseau routier pour 2017, représentent un montant respectif de 4 099.26\$.

QUE le montant prévu pour l'entretien de la partie du chemin Petit 3^e Rang, avec l'obtention de la subvention, sera de l'ordre de 500\$ pour chaque municipalité.

QUE ce conseil se réserve le droit de ne pas déboursier le montant maximum prévu au budget advenant que la municipalité du Canton de Roxton ne reçoive pas la subvention du gouvernement du Québec pour la prise en charge de son réseau routier.

QUE cette résolution soit transmise à la municipalité du Canton de Roxton.

2016-10-181

TRANSPORT ADAPTÉ POUR NOUS INC. - ADOPTION QUOTE-PART 2017

Soumis au conseil : Lettre du 23 septembre 2016 de madame Manon Bessette, directrice concernant la quote-part de la municipalité pour l'année 2017 pour le service Transport Adapté pour Nous Inc.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford subventionne le service de Transport Adapté pour Nous inc., par une quote-part annuelle ;

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford renouvelle son entente avec Transport Adapté Pour Nous inc. pour l'année 2017 et confirme sa participation au transport adapté.

QUE la quote-part de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford sera de 4 102\$.

QUE la municipalité accepte que la Ville de Waterloo agisse comme ville mandataire.

QUE la municipalité accepte les prévisions budgétaires 2017 de Transport Adapté Pour Nous inc.

QUE la municipalité nomme Transport Adapté Pour Nous inc. comme organisme délégué pour gérer les argents et le service de transport adapté.

QUE la municipalité nomme madame Manon Bessette comme officier délégué au comité d'admissibilité.

QUE la municipalité accepte l'horaire suivant pour l'année 2017 :

- 52 semaines / année
- Lundi au dimanche de 7h00 à 22h00.

QUE la municipalité accepte la tarification au Transport Adapté Pour Nous inc. pour l'année 2017, soit :

- 3.00\$ / passage partout sur le territoire
- 6.00\$ / passage pour Granby, Cowansville, Sutton et Bromont
- 8.00\$ / passage pour Magog
- 31.50\$ / passage pour Sherbrooke
- 27.00\$ / livret de 10 coupons de 3.00\$

Les accompagnateurs devront payer le même montant que l'utilisateur (sauf pour les accompagnateurs obligatoires et les déplacements vers Sherbrooke).

2016-10-182

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE WATERLOO - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2017

Document soumis : Lettre du 29 septembre 2016 de madame Josée Archambault, directrice du Centre d'action bénévole de Waterloo ;

ATTENDU QUE le Centre d'action bénévole de Waterloo est un organisme qui dessert la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford et qui offre plusieurs services aux individus afin d'assurer une qualité de vie à nos citoyens ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉE par Caroline Blanchard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît et apprécie le travail du Centre d'Action Bénévole de Waterloo auprès de la population de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford et accepte de verser comme aide financière pour l'année 2017, représentant 1\$ par citoyen, le montant demandé de 1 332\$ au Centre d'action bénévole de Waterloo.

2016-10-183

OFFRE DES SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2017

Soumis au conseil : Offre de services du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. pour le renouvellement des services professionnels pour l'année 2017.

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford une offre de services professionnels pour l'année 2017 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉE par Micheline Beauregard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. pour l'année 2017.

2016-12-184

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ ET INFRASTRUCTURES DES LOIRSIRS POUR 2017

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la proposition de renouvellement pour les assurances générales de la municipalité ainsi que pour les assurances des infrastructures des loisirs pour l'année 2017 de La Mutuelle des Municipalités du Québec ;

SUR PROPOSITION de Caroline Blanchard

DÛMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte de renouveler les assurances générales de la municipalité et les assurances des infrastructures des loisirs avec La Mutuelle des Municipalités du Québec pour l'année 2017.

QUE ce conseil accepte les conditions de tarification pour cette période pour un montant de 15 776\$, taxes applicables incluses.

QUE le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

2016-10-185

DEMANDE DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU TOURNOI NATIONAL PEE-WEE DE WATERLOO

ATTENDU QUE le Tournoi National Pee-Wee de Waterloo est devenu au fil des années un des tournois des plus appréciés et événements sportifs importants de la région ;

ATTENDU QUE les organisateurs offrent à la municipalité un partenariat qui est des plus bénéfiques pour la municipalité et pour cet événement ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford désire participer au Tournoi National Pee-Wee de Waterloo, qui représente un événement important pour notre région et accepte la charte des commandites pour une contribution de 100\$ plus les taxes.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Dépôt de la résolution de la MRC de La Haute-Yamaska concernant le non-appui à la demande d'aliénation présentée par Ferme Beau-Saint SENC, lot 3 988 115 du cadastre du Québec.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois.

RAPPORT DE LA S.Q.

Dépôt du rapport périodique d'activités du 26 juillet au 25 août 2016 de la SQ de la MRC de la Haute-Yamaska.

2016-10-186

RATIFICATION – ENTENTE POUR LA CONCEPTION DU MESSAGER JOACHIMIEN

ATTENDU QUE la mise en page et la confection du petit journal municipal mensuel, le *Messageur Joachimien*, grossi à chaque mois et augmente considérablement la tâche de l'adjointe administrative ;

ATTENDU QUE pour diminuer le travail que représente ces tâches supplémentaires, madame Anne Marie Comparot a été contacté par la directrice générale afin de prendre entente avec elle pour lui faire exécuter ce travail ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉE par Micheline Beaugard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil ratifie l'entente avec madame Anne Marie Comparot concernant la mise en page et la confection du petit journal municipal le *Messageur Joachimien*, pour une période d'essai s'échelonnant jusqu'en décembre 2016.

QUE ce conseil mandate également madame Comparot pour la réalisation d'une nouvelle image de ce journal et ce, pour le mois de décembre 2016.

QUE ce travail sera réalisé pour un montant mensuel de 450\$ par mois, sur présentation de la facture.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal alloue une période de temps au cours de laquelle les personnes présentes à la session peuvent poser des questions.

2016-10-187

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été traités ; la présente séance est levée à 20 h 40.

France Lagrandeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Secrétaire de l'assemblée

René Beaugard
Maire

« Je, René Beaugard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».